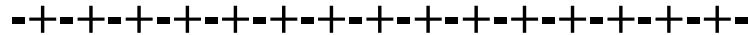




DECLARATION* UE DE CONFORMITE 2014/53/UE

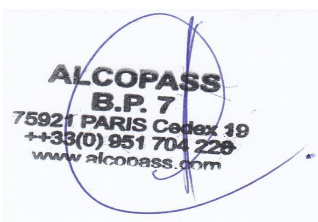


Je soussigné Tony Soldevilla, agissant en ma qualité de Directeur associé de la société ALCOPASS dont le siège est à Paris 19^{ème} au 24, rue d’Hautpoul certifie et atteste par la présente :

- Que notre produit équipement radioélectrique de type éthylotest électronique commercialisé en France sous la marque et la référence ALCOPASS C1 est en conformité avec les exigences de la Directive RED 2014/53/EU.

Exigences	Normes et Standards applicables /Spécifications
Sécurité électrique	EN 60950-1: 2006+A11: 2009+A1: 2010+A12: 2011+A2: 2013
CEM	Draft ETSI EN 301 489-1 V2.2.0 (03/2017) Final draft ETSI EN 301 489-17 V3.2.0(03/2017) EN 61326-1:2013 , EN 55011:2009 +A1:2010 Class B, EN 61326- 2-3 : 2013, EN 61000-4-2 :2009 , EN61000-4-3 : 2006+A1:2008+A2:2010, EN 61000-4-8 : 2010
Exposition	EN 62479 : 2010
Utilisation du Spectre	EN 300 328 V2.1.1

Fait pour valoir et servir ce que de droit à Paris, le 3 août 2021



* La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. L’objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d’harmonisation de l’Union applicable : Directive 2014 :53/UE

alcopass

BP7. 75921. PARIS Cedex 19
 mail : client@alcopass.com
 Tél : + 33 (0) 951 704 220
 SARL au Capital de 20.000 €
 SIRET n° 477 581 474 00012
 TVA n° FR 17 477 581 474